



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 97715

## Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères au sujet de la disponibilité des représentations françaises à l'étranger. Alors que la période des vacances estivales approche, de nombreux concitoyens vont se rendre à l'étranger et découvrir ainsi d'autres régions du monde. Si ces voyages sont souvent organisés par des voyagistes au fait des coutumes locales et des règles administratives, en revanche, les personnes voyageant seules ou en famille doivent en cas de problème pouvoir compter sur le soutien des représentations françaises à l'étranger. Il est en effet indispensable que le réseau diplomatique français fasse preuve de la plus grande disponibilité pour accompagner le séjour de nos ressortissants à l'étranger et faciliter leurs démarches en cas de problème. Il souhaite donc savoir quelles mesures vont être prises afin d'assurer un soutien sans faille à nos compatriotes se trouvant à l'étranger.

## Texte de la réponse

La protection et l'assistance consulaire des Français qui voyagent sont assurées de façon permanente par le ministère des affaires étrangères, les ambassades et les postes consulaires, selon les principes de continuité du service public et en fonction des moyens disponibles. Si de nombreux Français profitent de la période estivale pour se déplacer, nombreux sont également ceux qui voyagent tout au long de l'année en dehors des vacances d'été. Dans tous les cas, les agents diplomatiques et consulaires font leur devoir. Il convient d'insister à cet égard sur l'importance d'une bonne préparation de tout voyage à l'étranger et sur l'utilité de consulter le site conseils aux voyageurs très accessible depuis le site internet du ministère des affaires étrangères ([www.France-diplomatie.fr](http://www.France-diplomatie.fr)).

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97715

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6328

**Réponse publiée le :** 8 août 2006, page 8300